



La beauté d'un vestige militaire

La ville de Bergues fut l'une des quinze places fortes édifiées ou renforcées par Vauban, l'ingénieur militaire de Louis XIV. L'ensemble formait le « Pré Carré », destiné à protéger le royaume. Aujourd'hui, ces fortifications constituent des vestiges prétextes à découverte et festivités. Bergues se distingue justement par ses remparts les plus caractéris-



Bergues, Mont de Piété.



Bergues.

tiques et les mieux conservés du Nord de la France ; ils entourent la ville. Pour entrer au centre ville, il faut emprunter une des quatre portes subsistantes : Hondchoote, Biernie, Cassel et Dunkerque. Celle de Cassel est la plus majestueuse : son fronton est orné d'un soleil et porte la mention à la gloire de Vauban.

Mais la porte d'Hondchoote est le passage obligé d'une promenade sur les remparts. Les chemins de ronde des sujets de sa majesté traversent les eaux dormantes des canaux de la Colme ; un lieu idéal pour contempler la citadelle. Visites guidées !

Petit lexique du parfait apprenti Vauban

Bastion à flanc droit : ouvrage dessinant un angle saillant sur un front fortifié.

Caponnière : ouvrage bas en fond de fossé pour prendre celui-ci en enfilade ; passage protégé traversant le fossé et reliant les ouvrages extérieurs au corps de place.

Cavalier : ouvrage en terre installé sur un bastion, une courtine ou un fort pour accroître le commandement des défenseurs sur l'extérieur.

Chemin couvert : partie supérieure de la contrescarpe aménagée pour la défense et munie d'un parapet de tir.

Contregarde : ouvrage avancé installé à la pointe d'un bastion en forme de redan.

Courtine : mur joignant les flancs des deux bastions voisins.

Crénèux de fusiliers dans l'escarpe : ouvertures de tir pratiquées dans le mur d'escarpe, dans une galerie souterraine parallèle à l'escarpe, pour tirer dans le fossé.

Demi-lune : ouvrage avancé de plan triangulaire, installé devant une courtine ou à la pointe d'un bastion.

Glacis : talus en pente douce précédant le chemin couvert ou contrescarpe.

Ouvrage à cornes : ouvrage avancé composé de deux demi-bastions et d'un bastion réunis par deux courtines et prolongé par deux ailes dont le tracé fait penser à un bovidé.

Ouvrage à couronnes : ouvrage avancé composé de deux demi-bastions réunis par deux courtines et prolongé par deux ailes.

Pas-de-souris : escalier montant du fond du fossé au chemin couvert.

Place d'armes : espace triangulaire réservé dans le chemin couvert aux angles rentrants ou saillants de la contrescarpe, permettant le rassemblement de soldats pour effectuer les contre-attaques.

Tenaille : ouvrage bas installé devant une courtine, de tracé brisé ou bastionné.



Tour carrée et tour pointue, abbaye St Winoc

à PIÉD dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



Une sélection des 30 plus belles balades

Toutes les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bergues : Visites guidées sur RDV du beffroi, "Monument historique" classé au titre du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 2005, des fortifications médiévales et Vauban, église St Martin - vestiges de l'abbaye St Winoc, tramway touristique en saison (03.28.68.71.06), musée du Mont de Piété (03.28.68.13.30).

Bray-Dunes : Balade à voile, planche à voile, kayak de mer, char à voile (03.28.26.61.90)

Cappelle la Grande : PLUS, Palais de l'Univers et des Sciences (+33 (0)800 537 587)

Dunkerque : Musée portuaire (03.28.63.33.39), musée des Beaux Arts (03.28.59.21.65), mémorial du souvenir (03.28.66.79.21), palais de l'univers- planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord-Pas de Calais (03.28.65.84.20), Lieu d'art et d'action contemporain (03.28.29.56.00), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.28.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique "Création cuir" sur RDV (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18), musée à flot (03.28.63.33.39)

Ghyvelde : Ecomusée du Bommeleers Wall (03.28.20.11.03), visites de la ferme "Le Camélus" en saison (élevage d'autruches) (03.28.26.04.05), visites de la dune fossile (CPIE au 03.28.26.86-76)

Grande-Synthe : Le Puythouck : espace naturel protégé, parcs de santé, (animations derniers w-end/ mois) (03.28.21.64.24), Centre d'exposition Langevin (musée de la mine, minéralogie et terrarriophilie) (03.28.27.84.10)

Hondchoote : Visites des moulins "Spinnewyn" et "Noordmeulen", église, hôtel de ville... circuit cyclo de la route du Lin en saison (03.28.62.53.00), boutique pédagogique sur le thème du lin (03.28.62-64-61)

Les Moères : Balades à cheval Ferme Ste Foy (03.28.58.28.28)

Pitgam : Visites du moulin "Den Leeuw" en saison (03.28.62.10.90)

Manifestations annuelles

Bergues : Brocante en juin et août sur résa

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site :

www.rando-nord.fr

Pour des informations générales sur le tourisme :

www.tourisme-nord.fr

Conseil Général
Département du Nord

à PIÉD dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



N° 4

Bergues : Nature et Histoire Bergues

(5 km - 1 h 40)



Bergues, les remparts.

Randonnée Pédestre
Bergues : Nature et Histoire : 5 km

Durée : 1 h 40

Départ : Place du Marché aux Bestiaux

Balisage jaune sur écusson vert

Carte IGN : 2302 Ouest



Porte de Cassel

L'avis du randonneur :

Circuit familial à la découverte d'une ville et de ses remparts qui a fait le succès du Film "Bienvenue chez les ch'tis". Cette balade offre une belle découverte de la richesse patrimoniale et naturelle de cette bourgade fortifiée. Certains passages dans les remparts nécessitent le port de bonnes chaussures.



Conseil Général
Département du Nord

Crédit Photos : 1 : P. Houzé. 2, 5 : CDT. 3 : S. Montagne. 4 : D. Lampla. Rédaction : Aline Ackx - Edition 2011 - Réalisation : Créathèmes Communication

Bergues : Nature et Histoire

(5 km - 1 h 40)

Départ : place du Marché aux Bestiaux.

1 Quittez la place et dirigez-vous à droite vers le centre ville. Passez devant le Beffroi (47m de haut, carillon de 50 cloches), traversez la Place de la République en direction de l'Hôtel de Ville (1871, buste et plaque commémorant Lamartine : entre 1831 et 1837, la carrière politique du député l'amena à vivre dans les Flandres, il prit une chambre à l'hôtel de la Tête d'Or. Sa sœur épousa le Baron Coppens d'Hondschoote). Empruntez la rue à droite (rue du Gouvernement) puis tournez à droite, rue des Annoncials.

2 Franchissez la porte de Marbre et longez par la gauche les deux tours. La tour carrée et la porte de Marbre sont tout ce qu'il reste de l'abbaye fondée en 1022. L'abbaye de Saint-Winoc fut l'une des plus puissantes des Flandres. Construite par les moines bénédictins, elle fut détruite à la révolution française. La tour pointue fut reconstruite en 1813. Les deux tours étaient utilisées comme repères terrestres par les bateaux. A la sortie du jardin public, virez à droite (rue Félix Baert) jusqu'au bastion, passez sous l'arche de droite. Avant la troisième arche, engagez-vous à gauche, descendez les marches deux fois puis, par la poterne à droite, quittez les remparts.

3 Au pied des remparts, cheminez à gauche. Longez à gauche le fossé entourant les fortifications (bien suivre le balisage). Rejoignez l'avenue (de la Liberté).

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 100 200 m

4 Empruntez cette rue le long du trottoir, montez à gauche 5 marches puis poursuivez à gauche par le haut des remparts. Contournez la maison de retraite.

5 Quittez le chemin de ronde à droite, montez l'escalier et traversez la rue pour entrer à nouveau dans le jardin public. Traversez-le pour retrouver la rue (Félix Baert) que vous empruntez à gauche jusqu'au rond point.

6 Suivez alors à droite l'avenue des Postillons, traversez puis un peu plus loin, passez sous la poterne et retrouvez-vous à nouveau à l'extérieur des remparts. Poursuivez à gauche en suivant bien le balisage.

7 Traversez avec prudence la Route (d'Hondschoote), dirigez-vous vers le camping en face, franchissez le pont (de Bergues). Dans le virage, quittez la rue Vauban pour les remparts en face et rejoignez la porte aux Boules.

8 Franchissez le pont et longez à gauche le canal du Roi. Vous pourrez apercevoir de nombreux oiseaux d'eau sur cette partie d'itinéraire (héron cendré, gallinule, poule d'eau...)

9 Quittez le canal du Roi à gauche, croisez les terrains de tennis, le camping et aboutissez au pont (de Bergues). Franchissez-le, traversez avec prudence la route et virez en bas à droite sous le Passage de la Jardinière. Continuez par la rue du Coq.

10 Empruntez tout droit, décalée à droite, la rue Jean Mermoz, prenez à droite la rue Léon Claeys, retrouvez la place de la République. Repassez devant le Beffroi et retrouvez un peu plus loin le parking du départ.

1

2

3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)

Extraits de la carte IGN 2302 Ouest - Convention n° 9823/IGN - Copyright 2010



Circuit réalisé avec le concours de l'Office de Tourisme de Bergues et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre



Ce programme a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional.

